



COVID-19 Niveau de protection conférée par la vaccination ou par un épisode de COVID-19 antérieur, à des fins de gestion du risque des contacts de cas

Statut de protection	Contact d'un cas de COVID-19
Protégé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A reçu 2 doses de vaccin (exposition \geq 7 jours après la 2^e dose); ▶ A reçu 1 dose de vaccin de Johnson & Johnson (exposition \geq 14 jours après la dose); ▶ A eu un épisode de COVID-19 confirmé par TAAN depuis \leq 6 mois¹ (vacciné ou non); ▶ A eu un épisode de COVID-19 confirmé par TAAN depuis $>$ 6 mois ET suivi par 1 dose de vaccin² (exposition \geq 7 jours après la 1^{re} dose).
Partiellement protégé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A reçu 1 dose de vaccin, excluant le vaccin à dose unique de Johnson et Johnson (exposition \geq 14 jours après la 1^{re} dose); ▶ A reçu 2 doses de vaccin (exposition $<$ 7 jours après la 2^e dose); ▶ A eu un épisode de COVID-19 confirmé par TAAN depuis $>$ 6 mois à \leq 12 mois ET est non vacciné; ▶ A eu un épisode de COVID-19 confirmé par TAAN depuis $>$ 6 mois à \leq 12 mois ET suivi par 1 dose de vaccin² (exposition $<$ 7 jours après la 1^{re} dose).
Non protégé	<ul style="list-style-type: none"> ▶ N'a eu aucun épisode confirmé de COVID-19 par TAAN ET est non vacciné (ou exposition $<$ 14 jours après la 1^{re} dose); ▶ A eu un épisode de COVID-19 confirmé par TAAN depuis $>$ 12 mois ET est non vacciné (ou exposition $<$ 7 jours après la 1^{re} dose); ▶ Est une personne immunosupprimée³ (vaccinée ou non, épisode antérieur confirmé de COVID-19 ou non).

¹ Le délai entre l'épisode antérieur de COVID -19 et l'exposition est calculé à partir de la date du premier symptôme associé à la COVID-19 ou à partir de la date de prélèvement si asymptomatique (même s'il s'agissait d'un résultat TAAN « détecté faible quantité d'ARN viral »).

² Le vaccin doit avoir été administré en respectant un intervalle minimal de 21 jours entre la date de début des symptômes (ou la date de prélèvement si asymptomatique) et la vaccination.

³ Les conditions associées à une immunosuppression comprennent celles présentées dans le document [COVID-19 et personnes immunosupprimées \(INESSS\)](#).

Pour les vaccins reçus à l'étranger, se référer aux « [Recommandations intérimaires pour les personnes qui ont été vaccinées contre la COVID-19 à l'étranger](#) » (MSSS).

Pour plus d'informations, consulter [COVID-19 : Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans la communauté : recommandations intérimaires](#).